



# Mission Shanghai

des options « Économie industrielle » et  
« Innovation et entrepreneuriat »  
Février 2014

## Enquête sur l'innovation et l'entrepreneuriat shanghaiens



Mahmoud Bennani, Cheikh-Anta Diallo, Antoine Estienne, Virginie Faure,  
Maria Fayos Herrera, Louis Guitton, Renan Goupil, Nadir Hajarabi,  
Grégoire Jacquot, Pierre Laugier, Ziad Mazzawi, Benoît Ménardo,  
Evan Proux, Léopold Villeroy de Galhau

# Introduction

Appréhender l'économie dans un cadre institutionnel différent. Montrer le rôle des institutions de la politique et du droit dans la création d'entreprises innovantes. Prendre la mesure du poids de l'histoire, des valeurs sociales et culturelles dans les relations économiques. Évaluer les incitations d'une croissance forte dans un cadre institutionnel en construction. Tels étaient les objectifs de l'enquête que nous avons préparée et menée à Shanghai avec nos étudiants de deuxième année de MINES ParisTech.

Avec l'aide de l'antenne locale de ParisTech et des services du Consulat Général de France, un programme de visites et de conférences a été construit pour permettre à quatorze élèves-ingénieurs et à leurs trois professeurs, de rencontrer des responsables d'Universités, de centres de recherche, d'incubateurs, de fonds d'investissements, d'administrations (notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle), d'entreprises grandes, moyennes ou en création, de consultants et d'avocats. L'enquête s'est déroulée à Shanghai et à Wuxi, du 11 au 18 février 2014, juste après le Nouvel An chinois.

Pour des jeunes gens encore marqués par les classes préparatoires et peu formés à la vie économique, un tel voyage est d'abord un exercice d'observation. Qu'y a-t-il à voir ? Comment entendre ce qui se dit ? Comment en rendre compte ? De retour à Paris, nous avons donc demandé à chacun des élèves de rédiger une note sur un sujet d'étonnement. La consigne était de sélectionner quelques observations marquantes et de les articuler afin de construire un questionnement, une problématique. Sans surprise, les premiers brouillons transcrivaient beaucoup plus d'impressions subjectives que d'observations concrètes. Après une séance de travail, la rédaction a été recentrée, sans toutefois éliminer totalement la part d'affect.

Ce rapport présente ces notes, rédigées comme autant d'exercices individuels, rassemblant choses vues et interprétations assumées par leurs auteurs. Elles sont ordonnées par thème et suivies des comptes rendus des visites effectuées par le groupe. Elles traduisent les premières impressions d'un voyage dont les enseignements s'accumuleront au fil des expériences à vivre par chacun d'eux.

Nous tenons à remercier très vivement tous ceux qui nous ont aidés dans l'organisation de ce voyage et notamment, l'équipe de ParisTech à Shanghai, Gaëlle Le Goff et Yuanyuan Shen, l'attaché scientifique du Consulat Général de France, Frédéric Bretar, Bruno Bensaid et Charles-Henri Léger du Cabinet Gide à Paris.

Sans oublier, bien sûr, tous les responsables économiques qui nous ont reçus à Shanghai.

**Olivier Bomsel, Yann Ménière et Philippe Mustar**

**Professeurs à MINES ParisTech**

# **I. La transition industrielle de la Chine : de l'usine au laboratoire du monde**

## L'expansion des villes de deuxième catégorie en Chine

La côte Est chinoise et ses grandes villes (Shanghai, Pékin, Canton et Shenzhen) sont le symbole d'une économie tournée vers l'extérieur. A l'inverse, l'Ouest du pays, reste plus éloigné de cette dynamique. La **différence de potentiel** – au sens physique du terme – qui en découle induit un « courant économique », c'est-à-dire un flux de PIB vers l'intérieur du pays.

Dans son dernier plan quinquennal (2011-2015), le gouvernement chinois affirme sa volonté de **restructurer son économie autour de sept secteurs identifiés comme stratégiques** qui devront croître de 50% par an : efficacité énergétique et protection de l'environnement, nouvelle génération des technologies de l'information, biotechnologie, équipements industriels technologiques, nouvelles énergies, nouveaux matériaux et véhicule propre.

Pudong, à l'Est de Shanghai est la zone de Chine la plus ouverte sur le marché offshore : **toutes les institutions y sont mobilisées pour améliorer la compétitivité de la métropole**. Ainsi, le Shanghai Pudong Science and Technology Investment Co Ltd – fonds de fonds de private equity contrôlé par l'Etat – a pour mission d'améliorer les industries stratégiques de Pudong par l'investissement (ex : circuits intégrés, internet des objets). Pudong est non seulement le centre financier du continent mais également le centre logistique et commercial de la région.

Pourtant, d'après Alexandre Godvin, la cherté des loyers (+ 20% tous les deux ans), les contraintes administratives pour les étrangers et le marché du travail globalisé **rend aujourd'hui la création de start-ups plus difficile à Shanghai**. La question d'un investissement dans d'autres villes se pose.

Aujourd'hui, 44,4% de la croissance chinoise provient de son marché intérieur. Le gouvernement chinois veut d'ailleurs structurer cette croissance autour d'une vingtaine de villes stratégiques, capitales de province appelées « **villes de deuxième catégorie** ».

Par exemple, VirtuosGames fait le choix de **se relocaliser dans des villes de deuxième catégorie** : Xi'an et Chengdu. Les coûts y sont de 30 à 40% moins chers qu'à Shanghai, et ces villes sont plus agréables pour les employés désireux de fonder une famille. Bretwin a pris une décision similaire en s'implantant à Wuhan (une dizaine de millions d'habitants) car elle fait le pari que l'on entre plus facilement sur le marché chinois par les villes de deuxième catégorie. De la même façon, Wuxi, ville spécialisée dans l'IT que nous avons visitée, a été choisie par de nombreux entrepreneurs pour ses infrastructures (à 30 minutes en train de Shanghai) et pour le soutien du gouvernement (elle fait partie de 5 villes les plus aidées de Chine).

Le dernier facteur de compétitivité rencontré est **la présence d'universités** reliées à l'industrie de spécialisation de la ville. Ainsi Xi'an, l'université des Beaux Arts est un atout alors que l'absence d'université demeure une faiblesse pour Wuxi.

La question qui m'intéresse est donc la suivante : **comment se matérialise la variabilité géographique des facteurs de compétitivité en Chine ?** Qu'est-ce qui peut amener des entrepreneurs à déclarer « If I had to start up again, I'd go for Shanghai, Beijing or Shenzhen » ?

## Où en est la Chine dans son retard technique ?

Huawei, entreprise créée en 1988 à Shenzhen, est, dans un premier temps, devenue un fournisseur dominant de matériel de télécommunications en Chine, puis s'est ensuite développée sur les marchés émergents. Depuis, Huawei a consolidé sa présence sur le marché occidental, notamment en Europe. Ses produits et solutions sont aujourd'hui déployés dans plus de 140 pays. En 2013, 70% du chiffre d'affaires de Huawei sont réalisés à l'international.

Devant la qualité des équipements que Huawei propose et les parts de marché que le groupe gagne dans le secteur des TIC, les producteurs occidentaux peuvent-ils conserver un avantage technologique par rapport à ce géant chinois ?

Aujourd'hui la Chine attire de plus en plus d'investissements étrangers (ex : PSA, Air Liquide... dont nous avons rencontré les représentants). Les relais de croissance durable en Chine permettent au gouvernement de cibler les investissements qui l'intéressent. Cela principalement, en encourageant, dans son Catalogue d'Investissements Étrangers, les activités de recherche et de développement. Du point de vue de la propriété intellectuelle, la Chine est le pays qui dépose le plus de brevets au monde. En termes de qualité d'invention, la Chine est comparable aux pays européens (environ 25 000 brevets sont déposés à l'étranger par des résidents nationaux chinois par an) et fait preuve d'une forte insertion dans les flux marchands de technologie au niveau international.

Voilà la Chine que nous avons rencontrée en février 2014 lors de notre mission d'étude. Un pays qui n'a intégré l'OMC qu'en 2000, où la notion de propriété intellectuelle s'est développée il y a moins de 25 ans, un pays synonyme d'« usine du monde », mais aussi un pays qui compte pour 13% des dépenses mondiales de R&D en 2013. Ce développement rapide de la recherche chinoise, indispensable pour acquérir une indépendance en matière d'innovation, est le résultat d'une politique interventionniste du gouvernement qui mobilise toutes ses ressources (financières, législatives, éducatives) pour orchestrer la transition du pays d'« usine du monde » à « laboratoire du monde ».

Cette forte incitation à la recherche de la part de l'État est originale, tant par sa forme que par ses résultats. Le Parti communiste semble omniprésent dans tous les secteurs entrepreneuriaux (dans tous les incubateurs, administrations publiques, fonds d'investissement chinois... que nous avons visités, nous avons entendu parler de l'influence de l'État). De plus, la distinction entre public et privé relève d'un flou artistique. Et pourtant, la Chine paraît rattraper son retard technique à grande vitesse. En modernisant constamment la législation sur la propriété intellectuelle, en finançant la majorité des projets de recherche, depuis les universités jusqu'aux multinationales telle Huawei. Le contrôle de la recherche, l'imposition de quotas de dépôts de brevets, et de nombreuses autres mesures qui paraissent obscures aux yeux d'un occidental, semblent-être autant de points de passage choisis par le gouvernement pour accélérer le développement de la Chine.

La question qui se pose alors est de savoir comment évaluer la compétitivité relative entre la Chine et l'étranger en matière d'innovation. Dans sa démarche d'apprentissage la Chine a pu, en un temps record, jouer dans la cours des grands de l'innovation. Toutefois seuls 12% des brevets déposés en Chine aujourd'hui sont des brevets d'invention robustes, une performance respectable mais encore en deçà de celle de ses concurrents occidentaux.

La Chine, arrivera-t-elle dans un futur plus ou moins proche à se donner cette place de leader technologique mondial ?

María Fayos Herrera

## La Chine d'aujourd'hui : de l'usine du monde à une puissance technologique mondiale

La Chine ne veut plus être simplement l'usine du monde. Elle innove et aspire à devenir une des premières puissances technologiques mondiales. J'ai été étonné par la capacité de l'État chinois à adapter son héritage administratif et sa tradition interventionniste, pour réussir à très grande échelle cette transition technologique et cette valorisation industrielle.

L'État chinois est à la source des programmes d'évaluation et de valorisation de l'innovation. La présence du Parti au sein d'organismes publics locaux est loin d'être officieuse et est parfois directement intégrée à l'organigramme. L'exemple le plus frappant lors de nos visites en fut le *Shanghai Pudong Science and Technology Investment*, fonds public d'investissement dépendant du gouvernement local de Pudong. La mise à jour régulière du *National mid and long term program for Science and Technology* permet au gouvernement de définir les secteurs prioritaires (et restreints ou interdits !) de l'innovation.

L'État peut ainsi contrôler l'orientation industrielle du pays par l'intermédiaire d'incitations publiques au développement de centres de R&D dans les secteurs-cibles. Les conséquences de la valorisation (bien que récente) à grande échelle des activités de R&D sont aujourd'hui impressionnantes : la Chine est ainsi, depuis 2010, premier déposant mondial de brevets mais on est vite étonné d'apprendre l'origine de cette inflation du nombre de dépôts (multiplié par 20 entre 2000 et 2012). L'utilisation du nombre de dépôts comme un indicateur clé de l'évaluation des activités de R&D pousse au dépôt précipité de brevets sans grande valeur, notamment en fin d'année civile, afin de remplir les objectifs annuels !

Assurant la cohérence des programmes de recherche avec les domaines prioritaires définis par le Parti, l'État veille à développer une recherche nationale solide ne pouvant passer sous giron étranger. Il encourage mais aussi contrôle la participation étrangère dans des Joint-Ventures dans ces domaines prioritaires. Ce contrôle par l'État des projets d'innovation m'a d'autant plus étonné que « la boucle est alors en quelque sorte bouclée » : les entreprises étrangères doivent souvent chercher à s'allier avec des investisseurs chinois locaux afin de pouvoir entretenir des relations privilégiées avec les gouvernements locaux et bénéficier de « passe-droits » ou encore négocier de leur TVA, possibilité peu répandue en Occident.

La Chine a su gérer sa culture administrative avec la conservation, 14 ans après avoir intégré l'OMC, d'un système dual de protection de la propriété intellectuelle relevant habituellement du seul système judiciaire, long et coûteux. A ce dernier s'ajoute un système **administratif** rapide et moins onéreux, logiquement dépourvu du pouvoir d'*enforcement* afin d'assurer la cohérence de la dualité du système.

J'ai été frappé d'entendre directement, de la part du responsable des Relations Internationales de la *Shanghai Intellectual Property Administration*, la justification de ce mode de développement spécifiquement chinois : « Vous voyez et définissez vous-même la Chine comme un pays émergent, encore en développement. C'est pourquoi nous devons soutenir notre industrie pour qu'elle se développe sur ses propres bases ». Cette revendication inattendue du statut de pays en développement m'étonne tout particulièrement, d'autant plus qu'elle serait inconcevable dans d'autres pays émergents comme la Russie !

Plusieurs questions émergent alors quant à l'évolution de ce modèle de développement **unique** qui a su hisser la Chine au rang de 2<sup>ème</sup> puissance économique mondiale : le pays peut-il encore invoquer, à l'heure actuelle, l'argument de son statut de pays émergent afin de justifier son niveau d'interventionnisme et de protectionnisme économique face aux entreprises occidentales ? Comment la Chine adaptera-t-elle ce modèle de développement, basé sur le rattrapage technologique, une fois le niveau technologique occidental atteint ? En passe de devenir une superpuissance mondiale, si elle ne l'est pas déjà, sous quelles conditions la Chine parviendra-t-elle à exporter son modèle unique de développement ?

Grégoire Jacquot

## II. Le protectionnisme économique, une barrière à l'innovation ?

## La Chine : interventionnisme et innovation

Ce voyage a complété une vision de la Chine que j'avais à travers mon récent échange d'un semestre avec Shanghai Jiao Tong University. Ce qui m'a intéressé, c'est le rapport ambigu des chinois à la propriété intellectuelle et à l'innovation. La Chine ne s'est que récemment dotée de lois sur la propriété intellectuelle dans le cadre de son entrée à l'OMC. De plus, les cas de violations de brevets et droits d'auteurs impliquant des jugements de mauvaises foi compromettant les installations étrangères en Chine (comme le cas d'Apple qui a dû payer très cher la récupération du nom de l'Ipad), semblaient être des obstacles à la modernisation du pays. Et pourtant, Shanghai est déjà une ville moderne et connectée où fleurissent les entreprises d'IT. Nous avons visité des parcs de développement hébergeant de nombreuses entreprises High-Tech, de superficie énorme comme le D-park à Shanghai, où les grands projets (comme l'I-park) à Wuxi à 200km de Shanghai. De plus, le succès mondial de WeChat prouve la compétitivité chinoise dans ce domaine.

Tout d'abord je croyais en arrivant que Facebook, Youtube et Google étaient censurés à cause de leur contenu politique. Mais étant donné qu'il n'est pas si difficile d'y accéder avec un VPN, il me semble que le but est plutôt de créer un équivalent chinois pour chacun des géants du net, afin contrôler le contenu et le marché de l'Internet chinois (dont le potentiel s'élève à un quart de l'humanité). En début d'année, on m'a donné comme devoir de recenser ces derniers sites chinois équivalents, et j'ai été surpris de voir qu'ils ne s'étaient pas contentés de copier les sites américains, mais ils avaient innové et surtout adapté la structure de ces sites au marché chinois. La visite chez StarryMedia m'a éclairé sur la situation locale : le marché chinois est différent et nécessite un mode de pensée particulier et est très orienté e-commerce plutôt que innovation, nous a expliqué le fondateur de cette dernière Start-up, Brian Xin. Ainsi, Tao bao, ali baba, ele.me (livraison de restaurant, comme « sherpa »), et autres sites de O2O20 faisaient parties intégrantes de nos vies à Shanghai. L'intervention de l'État chinois dans ce secteur innovant a favorisé la compétitivité et créativité chinoise dans l'e-commerce, que les success-stories actuelles confirment.

J'ai pourtant eu l'impression d'assister à une période de transition où l'innovation commençait à prendre le pas sur l'obsession du R.O.I. Les conférences sur les lois relatives au dépôt de brevets nous ont appris que la Chine connaît un véritable boom et que si la plupart des dépôts restent dans le cadre d'une protection locale des droits, la masse de brevets internationaux déposés par des entreprises chinoises montre indéniablement un essor de l'innovation en Chine. J'ai donc été intéressé par cette capacité qu'avait l'État chinois à favoriser la créativité qui passe par l'initiative individuelle. Les cabinets Lowendalmasaï et Gide nous ont expliqué les règles imposées par l'État respectivement dans les incitations fiscales et les statuts d'entreprises étrangères. Ainsi le Parti définit des secteurs d'activité dans lesquels l'innovation est favorisée, dans lesquels les Chinois ont l'exclusivité, ou encore s'assure que des Chinois ont leur rôle dans le conseil d'administration. De plus des pôles d'innovation à l'initiative du Parti comme SARI ont des objectifs annuels de dépôts de brevet. Toutes ces incitations gouvernementales semblent avoir incité les « returnees » à revenir de l'étranger et les Chinois restés en Chine à exploiter le marché immense et le potentiel d'innovation énorme qui s'y trouve.

Ce que j'aimerais mieux comprendre, c'est le rôle de l'État chinois dans ce développement économique. État qui semble vouloir favoriser l'initiative individuelle dans les secteurs innovants, tout en gardant une emprise très forte, à travers les lois, les taxes, le contrôle des entreprises notamment par les membres du Parti qui y ont obligatoirement un rôle.

Antoine Estienne



## La Chine : Un marché difficile d'accès

Personne ne pense que le marché chinois est un marché facile à pénétrer mais notre mission à Shanghai m'a permis de réaliser que les barrières à l'entrée, extrêmement nombreuses, sont aussi bien culturelles que politiques.

Le gouvernement a instauré des réglementations strictes. Le Parti a la main sur l'économie, oriente les investissements étrangers en imposant des quotas sectoriels en fonction des perspectives de développement des régions. La visite du cabinet Gide nous a éclairés sur ce point : le « *Catalogue* » recense les activités encouragées, restreintes et interdites pour les investissements étrangers. Par exemple, une société d'assurance étrangère ne peut pas posséder plus de 50% d'une société d'assurance chinoise, de même pour l'automobile (pour qui, de surcroît, le nombre de Joint-Ventures est limité à deux), le capital étranger dans les banques est limité à 20% et les activités d'édition de livre, magazines et journaux sont interdites, tout comme les activités sur le gène humain. Si ces interdictions ne sont pas une surprise, j'ignorais les limitations d'investissements existantes dans certains domaines. *Comment comprendre cette stratégie chinoise contraignante pour les firmes étrangères ?* Selon moi, l'obligation d'entrer sur le marché via une joint venture permet à la Chine de protéger ses entreprises et d'inciter les transferts de technologie bénéfique à son industrie. Si une entreprise préfère s'implanter sur le marché via une WFOE (Wholly Foreign Owned Enterprise), il y a alors négociation avec l'administration chinoise pour définir l'objet social de la société qui ne pourra exercer une autre activité. L'accès au marché et les relations avec l'administration chinoise du PRC deviennent plus difficiles. J'ai été étonnée que ce type d'entreprise ne séduise que peu, cela montre l'importance du « *networking* » avec les autorités publiques chinoises. Il en va de même pour l'acquisition d'une société chinoise par une entreprise étrangère : la liste des autorisations à obtenir est longue (Preliminary Approvals, MOFCOM Approvals...).

D'autre part la culture chinoise est très différente de la culture occidentale, faire affaire avec des entreprises chinoises impose donc de s'adapter aux différences culturelles, pas toujours très accessibles pour les Occidentaux. C'est sur ce constat que la start-up Bretwin s'est positionnée. Lors de notre visite, Benoit Raoult, le co-créateur, nous explique le concept : aider les TPE/PME à s'implanter en Chine en leur fournissant les clefs nécessaires à la compréhension du marché (comment adapter son produit, sur quelle qualité se positionner). D'autres différences culturelles peuvent nuire aux relations entre entreprises étrangères et chinoises. Ainsi le cabinet Gide nous avait expliqué la valeur moindre du contrat en Chine par rapport à la considération qu'en ont les Occidentaux, différence qu'il ne vaut mieux pas ignorer.

L'ouverture de la Chine au marché mondial reste récente. Ériger des barrières à l'entrée : était-il la bonne solution pour permettre aux industries chinoises de se développer ? Le reste-t-il aujourd'hui ? La réussite internationale de certaines entreprises chinoises (Huawei, Tencent...), dont certaines ont acquis des connaissances et du savoir-faire grâce aux joint-ventures avec des entreprises étrangères ou le retour de « *returnees* » en Chine, et l'intérêt que portent toujours la plupart des grandes entreprises occidentales au marché chinois (qui constitue généralement leur plus grosse part de croissance et perspectives de croissance) semblent donner raison à la politique du gouvernement.

Virginie Faure

## Nécessité et difficulté d'adaptation administrative des étrangers

On pouvait a priori considérer que pour qu'un pays encourage les étrangers à investir chez lui, il est nécessaire qu'il établisse des règles claires, justes, connues de tous, et recouvrant toutes les situations possibles liées aux affaires. On pouvait aussi penser qu'il les attirerait en leur facilitant l'accès à son marché quelque soit leur domaine de prédilection. Ma note d'étonnement concerne ce que j'appellerai l'attraction calculée des investisseurs étrangers en Chine, qui se traduit par l'opacité et l'apparente irrationalité de certaines façons de faire et par le rôle majeur de l'État. Enfin, je me demande ce que sous-tend cette politique économique des autorités chinoises et son implication sur l'avenir du pays.

Le premier fait qui illustre mon étonnement est l'importance du carnet d'adresse lorsqu'il s'agit de faciliter diverses démarches sur place. Charles-Henri Clerget, du cabinet Gide, nous en avait parlé lors de la préparation du voyage à Paris, et, le premier matin au D-Park, Mme Lin en fut le parfait exemple. Son rôle permit la création de ce site et la facilitation des nombreuses démarches administratives rencontrées par les entreprises qui s'y installent. De même, tout au long du séjour a été soulignée la nécessité d'avoir des partenaires chinois, des « portes d'accès », via des joint-ventures ou des bureaux de représentation limités en nombre d'étrangers en leur sein. Mais quel est l'intérêt de cette barrière en plus pour les étrangers s'installant en Chine ? Est-ce lié à un objectif de protection du marché, voire même des décisions économiques, en faisant embaucher des locaux à des postes importants ? Le témoignage de plusieurs créateurs d'entreprises et investisseurs étrangers rencontrés lors du voyage montre la perte de temps et d'argent liée aux longues démarches nécessaires à l'implantation en Chine, perte que les relations avec des autorités locales permettent de réduire fortement.

Le deuxième point pouvant paraître irrationnel pour un étranger est l'affirmation excessive de la puissance de l'État qui se traduit de deux manières. La première est le caractère arbitraire et autoritaire des décisions rendues par les autorités dans les démarches d'installation des étrangers en Chine. Un interlocuteur que nous avons rencontré nous en a parlé et a qualifié cela d'« instrument politique ». En témoigne selon lui les difficultés d'installation d'étrangers lors de tensions géopolitiques, comme celle du passage de la flamme olympique à Paris en 2012, où s'en suivirent des mois où les investisseurs français n'étaient plus reçus par les bonnes personnes et où leurs démarches étaient rallongées par manque d'efficacité administrative. La deuxième manière de ressentir l'affirmation de la puissance de l'État en Chine est son interventionnisme dans les secteurs qu'elle souhaite développer et dans lesquelles elle souhaite investir et voir des étrangers s'y implanter et apporter leur expertise. Le dispositif de Super déduction, présenté au club R&D à l'université Tongji, témoigne de mesures qui poussent à investir dans l'innovation dans un des domaines que l'État veut développer (new energies, biotech, aérospatial...). De même, notre visite du Shanghai Pudong Investment & Technology Investment Co, un fonds d'investissement lié aux autorités de Pudong, nous a appris qu'ils avaient des quotas d'investissements pour développer tel ou tel secteur, montrant la primauté de la décision politique sur l'analyse économique, et incitant les étrangers à investir là-dedans.

On nous a vendu plusieurs fois lors du voyage cette idée d'intérêt réciproque entre les étrangers et la Chine, les uns auraient accès à un immense marché alors que les autres pourraient bénéficier et assimiler leurs expertises. Mais cette politique protectionniste est-elle restreinte à une phase de transition actuelle où l'économie Chinoise est en train de mûrir ? A la manière de toutes les puissances dominantes qui l'ont précédée, quel sera le modèle économique-politique propre qu'elle développera ?

Ziad Mazzawi

## Influence de l'administration dans la décision d'investissement en Chine

Avant notre départ, la Chine nous a été présentée comme un pays en pleine phase de transition, dont le marché n'est pas encore complètement ouvert et dont l'environnement juridique n'est pas encore totalement mature. Charles-Henri Léger, représentant du cabinet d'avocats Gide, a entre autres évoqué l'influence forte de l'administration chinoise dans la création d'entreprises en Chine et son emprise sur tous les échanges économiques. Ces huit jours ne nous ont pas permis de comprendre de manière exhaustive l'ensemble des interactions entre l'administration et les entreprises, mais j'ai été frappé par tous les aspects visibles et concrets que pouvait avoir cet interventionnisme de l'administration, et par ce que cela pouvait représenter pour un entrepreneur voulant investir en Chine.

Le premier élément qui m'a frappé est l'importance du réseau et des bonnes relations avec l'administration. Nous avons pu la percevoir par exemple lors de notre visite d'un lieu d'accueil pour entreprise, qui a pu bénéficier du statut de parc technologique malgré une surface trop petite. Le directeur commercial d'une entreprise nous a aussi confirmé que la proximité avec l'administration permettait d'accélérer les processus d'obtentions de licences, d'ouverture de bureaux et de bénéficier plus facilement d'exemptions de taxes. Le réseau en Chine peut permettre à une entreprise de réduire ses coûts de transaction, ce qui peut-être bénéfique pour une entreprise mais pose la question de la facilité de construire un tel réseau.

L'administration a aussi des effets assez négatifs sur la création et l'implantation d'entreprises étrangères en Chine. D'une part par la lourdeur des démarches administratives à remplir pour créer une société, et d'autre part par les réglementations et restrictions que celle-ci impose aux entreprises étrangères. En effet, une entreprise étrangère doit avoir un capital minimum imposé pour pouvoir s'implanter en Chine (par exemple tel créateur français a dû réunir un capital de 2 millions de dollars pour créer sa start-up). Avant la création d'une WFOE, il est aussi nécessaire de négocier parfois âprement avec l'administration afin de définir avec précision l'objet de son entreprise. Le nombre d'employés étrangers maximum possible est décidé par l'administration qui accepte de délivrer un certain nombre de visas en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise et du statut de la société créée. Un catalogue des investissements encouragés, restreints ou interdits a aussi été publié lors de l'édition du dernier plan quinquennal en 2011, ce qui limite les activités possibles pour une entreprise.

L'État chinois cherche cependant à attirer les entreprises étrangères, notamment celles à fort potentiel technologique. Cela se traduit par exemple au niveau de l'administration par des efforts pour aider à l'application de la propriété intellectuelle, rôle du bureau d'administration de la propriété intellectuelle. Ce bureau, qui permet une protection administrative des brevets en plus de la protection judiciaire, est, d'après Hong Yongqing son directeur général, très prisé par les entreprises étrangères qui souhaitent faire reconnaître leur droit en matière de brevets. A cela s'ajoutent des déductions fiscales possibles en fonction du niveau de R&D au sein de l'entreprise, une valorisation des dépôts de brevets, et des financements par des fonds publics dont les entreprises étrangères peuvent bénéficier.

L'administration pose donc des règles assez contraignantes et peu encourageantes pour les investisseurs étrangers. Cependant le marché chinois, dynamique et en pleine expansion, en vaut la peine. Les contraintes administratives peuvent-elles vraiment dissuader un investisseur attiré par ce marché ?

Léopold Villeroy de Galhau

### III. L'apprentissage et la gestion de la propriété intellectuelle

## La propriété intellectuelle en Chine : une institution contre-créative ?

J'ai choisi de m'intéresser à la question de la propriété intellectuelle en Chine car beaucoup d'éléments m'ont fait percevoir cette dernière comme une entrave au développement et à l'innovation en Chine. Je pense que ceci est décalé par rapport à son but premier, qui est de protéger les idées innovantes en prévenant l'imitation.

Les règles de propriété intellectuelle en Chine sont complexes, dans cette note, je me contenterai de pointer les éléments qui m'ont étonnés lors de notre mission. Les conclusions de la conférence de Yann Ménière sur les brevets nous confirment d'abord que de nouveaux usages de brevets émergent en Chine. Les brevets y sont aussi devenus des armes pour bloquer des concurrents, prévenir des procès ou négocier des accords croisés avec d'autres entreprises. Je ne suis pas convaincu de l'utilité sociale de ce système, mais constate que de grandes entreprises chinoises comme les équipementiers télécom Huawei ou ZTE – positionnées depuis plusieurs parmi les trois premiers déposants de brevets au monde – y participent désormais pleinement.

Un autre élément très intéressant est le fait que sur les 17% (en 2011) des brevets du monde déposés en Chine, très peu le sont à l'international, ce qui est un signe de mauvaise qualité des brevets. Les entreprises déposent en effet des brevets pour être bien vues des autorités publiques, ce qui s'explique par l'important poids des incitations réglementaires et des subventions en Chine. En décembre, le pic de dépôt des brevets des entreprises chinoises est nettement visible par rapport aux entreprises non-chinoises ; ces entreprises produisent des brevets pour produire des brevets, qui ne seront par ailleurs que très rarement renouvelés.

La question du copyright est une autre facette de cette transition vers la PI. Lors d'une de nos visites, le directeur commercial d'une entreprise de logiciels, m'explique ainsi qu'elle est la source de la faiblesse des marges de l'entreprise : le copyright conduit à une perte de temps énorme. En effet, ses clients imposent à l'entreprise de rétrocéder ses droits. En d'autres termes, lorsque l'entreprise passe plusieurs heures à modéliser une table, un chaise, la tête d'un président ou même un AK-47, il est obligatoire de détruire tous les fichiers une fois livrés. Ceci conduit à faire et refaire éternellement des objets et personnes qui pourraient se trouver dans une base de données. Cela n'a pas vraiment de sens, car le copyright oblige juste les artistes à reproduire la même chose que ce qu'ils ont fait la veille. Si les clients étaient plus raisonnables à propos de la propriété intellectuelle, tout le monde en profiterait.

Ceci n'est pas pour autant une imperfection du système, car le copyright est ici indispensable. Cette situation révèle toutefois un plafond de verre – celui du copyright – sur lequel bute aujourd'hui cette entreprise chinoise de logiciel. Faute de détenir les droits sur ses créations elle ne peut vendre que du temps de travail, en renonçant à valoriser pleinement le fruit de ce travail.

Je ne propose pas pour autant de réelle solution à ceci, car je pense qu'il n'en existe pas vraiment. Réguler un outil de régulation n'est pas envisageable, maintenant qu'il existe, les entreprises doivent faire avec. Apple devra continuer à acheter la marque iPad pour 60M\$ car quelqu'un de plus rapide l'aura déposée avant. Je trouve ce phénomène déplorable car cela ne crée absolument rien, mais notons tout de même que la situation s'améliore. On retrouve cela dans les marques, les entreprises qui se contentent de créer en Chine une marque qui existe déjà à l'étranger ne sauraient avoir raison car, après trop d'abus, le critère de *bonne foi* finit par s'imposer dans l'application de la loi.

Benoit Ménardo

## La propriété intellectuelle en Chine : apprentissage et maturation

Au cours de notre mission à Shanghai, il a été possible de saisir de manière tangible la notion de propriété intellectuelle (PI) en Chine. En forte croissance, l'usine du monde aspire à devenir le laboratoire du monde. Aujourd'hui, l'augmentation exponentielle du nombre de brevets déposés dans le pays est un indicateur fort de la mise en marche du processus.

La notion de PI est extrêmement jeune en Chine. Comme rappelé par le cabinet Gide, elle n'est apparue qu'au milieu des années 1980 et a dû rapidement se standardiser suite à l'adhésion du pays à l'OMC en 2001. C'est donc tout un processus d'apprentissage qui a été mis en place pour sensibiliser population et entreprises à la notion de propriété intellectuelle. L'État a massivement soutenu le secteur de la recherche et a incité largement au dépôt de brevet. Le cabinet Lowendalmasaï nous a indiqué que le brevet était une garantie de choix pour l'éligibilité aux réductions fiscales du gouvernement chinois dans le domaine de la recherche et du développement. L'administration chinoise a aussi su s'informer sur les systèmes de PI occidentaux à l'instar du « tour du monde » de la PI qu'a mentionné M. Yongqing, directeur du SIPA (Shanghai Intellectual Property Administration). Une immense campagne de sensibilisation, qui s'est révélée fructueuse, s'est déployée. La Chine est devenue le premier déposant de brevets au monde avec plus de 560 000 dépôts enregistrés en 2012. À Shanghai, un Intellectual Property College a vu le jour quand des partenariats ont été instaurés avec de prestigieuses universités shanghaiennes pour promouvoir la PI à la source. Parallèlement, le pays n'a cessé de mettre à jour sa politique : la loi sur les brevets a ainsi été révisée l'an passé à Shanghai.

Toutefois, des échanges sur le terrain ont permis de relativiser ces constats. Yann Ménière, lors de sa conférence à l'université de Tongji, a souligné l'artificialité de certaines statistiques. Des pics de dépôts de brevets en décembre indiquent par exemple l'existence d'objectifs annuels si bien que le nombre de brevets devient un indicateur plus discutable du dynamisme de l'innovation chinoise. De plus, l'extension à l'international des brevets chinois reste encore faible, ce qui remet en cause leur qualité.

Pourtant, la Chine a dépassé le modèle occidental en intégrant l'administration au sein des systèmes de protection de la propriété intellectuelle. Avec l'explosion du nombre de déposants, le nombre de litiges a lui aussi grimpé en flèche. Dès lors, les municipalités, et notamment celle de Shanghai, ont renforcé le rôle de bureaux de propriété intellectuelle locaux chargés d'agir en parallèle du système judiciaire. Cette alternative au recours en justice, même si cette dernière peut toujours trancher en surplomb, permet de traiter certains cas beaucoup plus rapidement tout en désengorgeant le système judiciaire. À titre indicatif, un cas de litige met en moyenne deux à trois ans pour être traité par la justice chinoise. Un représentant d'Air Liquide du cercle R&D de Shanghai s'inquiétait d'ailleurs d'un engorgement possible du système actuel.

Dans ce processus d'émergence d'une PI mature, la Chine est désormais confrontée à de nouveaux défis. Les notions de PI ont-elles été intégrées trop promptement ? Comment et à quelle vitesse la Chine va-t-elle réussir à « désartificialiser » son portefeuille de brevets ? Enfin, par quels moyens réussira-t-elle à gérer l'explosion du nombre de dépôts de brevets et de litiges tout en conservant des mécanismes de protection de la propriété intellectuelle rapides et de qualité ?

Evan Proux

## IV. Influence de l'Occident sur la politique de l'innovation chinoise

## La Chine a-t-elle encore besoin de ses « returnees »?

Ce qui m'a surpris lors de nos différentes visites centrées sur l'innovation, c'est le discours sans fard, d'un responsable d'entreprise qui explique pourquoi il n'aime guère le système chinois d'éducation supérieure : « They are trying to make people the same, like robots. In China, we lack of talents. ». J'avais déjà entendu ce genre de discours sur le formatage et le bourrage de crâne des étudiants chinois, et ce depuis le plus jeune âge pour les plus doués. Je ne m'attendais néanmoins pas à l'entendre de la bouche d'un jeune chinois. Je me suis demandé quelle aurait été la réaction d'un chinois diplômé d'une des plus prestigieuses universités shanghaiennes s'il entendait cette critique

Il semblerait donc y avoir un contraste entre les chinois diplômés des universités étrangères et les autres diplômés chinois : nos visites suggèrent que ce sont **les returnees qui ont le plus d'initiative en ce qui concerne l'innovation et la création d'entreprises** : hormis les étrangers, les CEO de start-ups que nous avons rencontrés durant cette semaine à Shanghai en font partie : Ian, responsable d'entreprise de S&T Wison Innovation, Brian Xin, diplômé de Stanford et CEO de Starry Media, Hongguang Zhang, titulaire d'un doctorat de l'école Télécom SudParis et créateur du Smart City Integrated Management Platform. Ces derniers, facteurs d'expérience, servent souvent également de facilitateurs de business, car ils peuvent s'associer aux étrangers pour alléger leurs coûts de transaction dans leurs relations avec les environnements économique et administratif.

On constate, comme partout, une frilosité des diplômés des universités locales, plus enclins à rejoindre des grands groupes qu'à lancer des projets et ouvrir leurs entreprises : c'est ce qu'a expliqué Alexandre Godvin, CEO de Winddle. Les officiels de l'université de Jiaotong n'ont pas le même discours : ils ont vanté la qualité des cours qui y sont dispensés, et tenté de montrer les success-stories de leur parc technologique-incubateur. Convaincu **qu'un des secrets de l'innovation réside dans l'implantation des universités au sein de pôles technologiques et des étudiants créatifs qui en sortent**, je me demande si, l'Empire du Milieu pourra opérer la transition de l'usine du monde au laboratoire du monde en créant une culture et une façon d'innover endémiques sans se raccrocher systématiquement à ses chers returnees et à leurs formations « occidentales ».

Cheikh-Anta Diallo



## Wuxi : The next Chinese Silicon Valley ?

L'iPark de Wuxi est une entité publique placée directement sous le comité de l'administration du nouveau district du gouvernement de la ville de Wuxi. Il constitue une sorte de technopôle rassemblant des entreprises de niveau international au capital plus ou moins important, des PME, des startups ainsi que des centres de recherche. La structure de l'iPark est faite selon un modèle américain mais toutefois adapté à un état d'esprit chinois.

D'abord l'iPark a un modèle urbain très particulier, ce dernier couvre une surface de 5 km<sup>2</sup>, l'aéroport et la gare de train les plus proches se trouvent à 10 km, ce qui rend l'endroit tout de même assez isolé. La structure est divisée en trois grands parcs selon le domaine d'activité, avec une partie constituée de grandes tours qui forme un espace de résidence pour les gens travaillant dans le technopôle avec un pseudo-centre de loisir dans lequel on trouve des activités de sports ou de relaxation. Ce dernier point s'inscrit dans cet effort de faire de l'iPark un endroit attractif, en effet, le présentateur du technopôle a beaucoup insisté sur la résolution de problèmes quotidiens basiques à travers ce modèle urbain particulier. La mise en place de moyens de transports en commun et la proximité imbattable au lieu de travail suppriment le trafic dans la ville.

À partir de ces premières observations, on peut appréhender l'iPark comme une sorte de ville préfabriquée qui n'a pas de personnalité, ce qui selon moi, met en doute sa crédibilité en tant que centre technologique majeur à l'échelle mondiale, sans pour autant remettre en cause la puissance technologique du pôle au niveau national.

J'ai aussi pu voir que la ville manquait d'activités culturelles et de loisirs comme des musées ou des salles de cinéma, qui en plus de l'isolement de la ville par rapport aux grandes métropoles de la côte est du pays, rend l'endroit très sinistre et casse un peu le rêve qu'on essaye de vendre aux talents pour les attirer. Ajoutons à cela un point très important, celui de l'absence d'une structure universitaire qui constituerait le poumon du technopôle comme l'est Stanford pour la Silicon Valley. J'ai pu discuter ce point important avec un créateur d'entreprise, qui a travaillé auparavant à la Silicon Valley où il a monté plusieurs start-ups, et qui voit en Wuxi une structure assez creuse du fait du manque de talents à cause de l'absence d'université, et dont le but se limiterait à profiter un maximum des subventions de l'État.

Le dernier point ayant suscité mon étonnement, est la manière avec laquelle le présentateur du Parc essaye de vendre le rêve associé au technopôle. « On veut que les ingénieurs et les talents viennent à Wuxi, qu'ils habitent à Wuxi, qu'ils se marient et fondent une famille à Wuxi. » est la phrase avec laquelle ce dernier a fini son discours de présentation.

À partir de là, on peut voir que la structure propose un modèle de vie préfabriqué pour les travailleurs ou les créateurs de start-ups, un modèle du moins étonnant d'un point de vue occidental mais qui toutefois s'adapte aux besoins d'un chercheur ou ingénieur chinois.

Ces observations mettent en lumière un élément que l'on a pu percevoir durant plusieurs visites, c'est celui de la volonté d'apprendre de l'occident les éléments clés qui pourraient donner à la Chine un statut de laboratoire du monde. Ainsi, L'iPark de Wuxi est une sorte de copie non conforme d'une structure technologique à l'américaine, ce qui prouve que la Chine ne se met dans une simple démarche d'imitation, mais la dépasse pour arriver à une démarche d'adaptation à la cible visée : Les talents chinois.

Ceci dit, Je ne me vois pas vivre dans une ville comme Wuxi, car la structure n'a pas encore un caractère international lui conférant l'habilité d'attirer des talents du monde entier. Mais je suis tout de même impressionné par la puissance technologique de l'entité et par la vitesse à laquelle cette dernière s'est créée.

La question qui se pose est la suivante : Peut-on prendre le travail d'un artiste, et s'en inspirer pour faire une œuvre meilleure ? En d'autres termes, dans sa démarche d'apprentissage, peut-on imaginer un futur dans lequel une structure comme Wuxi ferait concurrence aux grands technopôles mondiaux ?

## L'usage de mesures économiques post-communistes en Chine.

La Chine est un pays fortement interventionniste, notamment dans le domaine économique. L'administration a ainsi recours à de nombreuses mesures pour permettre l'orientation de l'économie. Nous avons pu observer le recours à des décisions assez originales lors de notre séjour à Shanghai. Plusieurs de ces mesures sont en effet caractéristiques d'une économie ouverte de marché plutôt que d'une approche communiste.

D'abord, le gouvernement encourage fortement l'entrepreneuriat et l'innovation privée grâce à des aides publiques. Ainsi, de nombreux incubateurs de start-ups sont entièrement financés par des fonds publics. Ces réseaux, tels le Shanghai Technology Innovation Center (STIC) constituent un écosystème encourageant la création de sociétés par des entrepreneurs privés. Le STIC hébergeait ainsi plus de 5 000 entreprises en 2012, ce qui représente environ 60 000 employés. D'autres avantages moins quantifiables sont également accordés. Par exemple, on nous a expliqué que D-Park, incubateur privé dispose du statut avantageux de « Park » bien que ne respectant pas la condition de 40 000 m<sup>2</sup> de superficie minimum.

Plus remarquable encore, Shanghai Pudong Science and Technology Investment (PDSTI) est un fonds d'investissement de Venture Capital & Private Equity gérant 4 milliards de yuans (500 millions d'euros). Fondé en 1999, sa stratégie d'investissement dans des fonds d'actifs est assez classique en finance. L'originalité de cette société tient en ce qu'elle est en fait entièrement possédée par le gouvernement de Pudong. Il est donc logique de retrouver parmi ses objectifs l'aide à la croissance d'entreprises locales grâce à des investissements directs. Plus inattendu, Tan Xuan, directeur des investissements de PDSTI nous a affirmé que le rendement du fonds (15% seulement l'an dernier) était une des préoccupations majeures des 70 employés. Leur stratégie de rachat d'entreprises, afin de les faire coter en Chine, est en fait un usage vraiment très surprenant des fonds publics de l'État chinois, surtout pour un observateur occidental.

Enfin, la création d'une zone franche à Shanghai semble pleine de promesses. Notre rencontre avec UGGC Avocats nous a appris que la convertibilité du yuan y sera libre avec taux de marché, les investissements étrangers moins compliqués et la création d'entreprise facilitée. Cependant un certain flou règne encore : l'avocat partenaire du cabinet Gide rencontré à Shanghai, nous a prévenus que les règles qui y seront appliquées sont encore en cours d'élaboration. Bien que n'ayant pas participé à la création de la zone franche, le fond PDSTI est désormais consulté par le comité en charge de sa mise en place : une certaine concertation semble donc prévaloir. Dans l'ensemble, tous nos interlocuteurs s'accorde pour penser qu'il s'agit d'une initiative très prometteuse.

Lors de notre séjour d'étude à Shanghai, il nous est apparu que l'administration introduit en Chine de plus en plus de mesures directement inspirées de l'économie de marché. Il s'agit sans doute pour l'État de capitaliser sur la propriété privée pour s'assurer des relais de croissance. Mais si le pays continue de progresser dans ses réformes structurelles, gardons-nous de conclusions trop hâtives. Par exemple, le marché intérieur chinois n'est toujours pas facilement accessible aux entreprises étrangères. Il lui est même « fermé » selon le créateur de l'entreprise Windle. Finalement, est-il légitime de penser que le modèle hybride de la Chine post-communiste permettra un développement plus efficace et mieux dirigé de l'économie ? Quelles leçons les autres nations doivent-elles en tirer ?

## L'opacité du marché mondial pour l'entrepreneur chinois

Le tout premier entretien avec le fondateur de Bretwin a mis en évidence le fait qu'il existait auparavant un voile opaque entre l'Occident et la Chine, tant d'un point de vue culturel qu'économique. La persistance de ce voile pour les entrepreneurs français qui veulent exporter leur produit crée une « souffrance », un problème, qui est précisément l'objet de la start-up Bretwin. Cependant, les entretiens avec des entrepreneurs chinois font émerger la question inverse : quelle est la vision et la compréhension du marché international par un entrepreneur de Shanghai ?

En effet, un Chinois rencontre les mêmes difficultés de compréhension du monde occidental et de son marché qu'un étranger face au marché chinois. À titre d'exemple, nous avons été plusieurs fois confrontés à une incompréhension des acteurs face à des questions habituelles en Europe, notamment sur les notions d'éthique et de droit d'accès aux informations personnelles avec les centres de recherche publics (Centre de recherches sur l'Internet des Objets, CIT). Ces questions importantes peuvent être la cause de fortes barrières à l'entrée pour le transfert technologique. Par ailleurs, le CIT nous a aussi montré une forte adaptabilité au monde de l'innovation occidentale. Le manque d'institutions et de législation sur l'innovation en Chine permet aux acteurs locaux d'évoluer dans un milieu où tout est à construire. Une stratégie jugée efficace par le CIT consiste par exemple à identifier dans des pays occidentaux les *best practices* dans le but de les introduire dans le système chinois. Il en est de même du président de l'Office municipal de la propriété intellectuelle de Shanghai, dont l'expérience de l'Europe, et en particulier de la France, lui a permis de mieux définir la ligne directrice de l'Office et de faire revenir en Chine un certain nombre de modes de pensée utiles pour l'administration chinoise.

Il y a également une forte influence de la taille du marché chinois. Une remarque qui vient à l'esprit lors des entretiens avec des entrepreneurs chinois est que l'exportation du produit innovant peut être retardée, et devient même secondaire quand on considère la taille du marché chinois. En effet, il ne s'agit pas de doter 60 millions d'habitants d'un nouveau produit, mais bien plus d'un milliard. La phase de croissance pendant laquelle l'entreprise vend son produit sur le marché national est donc d'autant plus longue. Tous les marchés chinois offrent d'ailleurs ce raisonnement d'échelle : le fondateur de Windawn a développé une solution en IT qui permet de détecter les comportements anormaux et les fraudes des véhicules des forces de l'ordre à Pékin. On peut penser à un marché de niche, mais il faut garder à l'esprit que le nombre de voitures de police pékinoises est incomparablement plus élevé que le nombre de voitures de police parisiennes. La question de savoir s'il faut continuer la conquête d'un marché local de taille comparable à celle du monde prend toute son ampleur en Chine. A plusieurs reprises lors des entretiens, j'ai eu ce sentiment qu'il y avait pour l'entrepreneur chinois un réel choix entre la conquête du marché local et le pari de l'exportation.

Je m'interroge donc, au terme de ces entretiens sur l'innovation en Chine, sur le mode de pensée de l'entrepreneur chinois et sur sa vision de l'économie mondialisée. À une époque où les barrières entre la Chine et le reste du monde sont en train de tomber, il serait intéressant de comprendre la grille de questions avec laquelle un étudiant en innovation chinois aborderait une mission de découverte similaire à la nôtre dans les pays occidentaux.

## La Chine entre libéralisme et protectionnisme

La Chine a ouvert son marché à la fin des années 1970, depuis le pays connaît une croissance particulièrement soutenue ce qui a conduit à hisser le pays au rang de deuxième puissance mondiale après les États-Unis. C'est la recette de ce succès qui alimente mon étonnement. Shanghai est une ville à l'est de la Chine, un grand centre commercial avec beaucoup de ressources humaines et un gros pôle asiatique particulièrement attirant pour les expatriés. Shanghai est, au vu de la présentation du cabinet d'avocats UGGC, ce qu'on appelle une Free Trade Zone, une zone franche d'essai pour beaucoup de réformes économiques concernant notamment l'échange monétaire avec la libre convertibilité du Yuan sur les comptes de capitaux, des échanges transfrontaliers de la devise, la libéralisation des taux d'intérêt, l'assouplissement des restrictions sur les investissements étrangers et les échanges commerciaux. Shanghai apparaît donc comme une ville prête à s'ouvrir sur le monde, à devenir complètement libre et libérale. Or j'ai été surpris de voir à quel point le protectionnisme était très présent en Chine pendant le voyage, que ce soit par l'interventionnisme de l'État pour réguler le marché ou dans l'esprit même de certaines entreprises chinoises.

Le gouvernement est fortement impliqué dans l'organisation du marché et du droit des entreprises. Pour créer une entreprise en Chine, une entité étrangère doit soit passer par un bureau de représentation, faire une Joint Venture avec une société chinoise ou créer une entité indépendante en Chine (WFOE), selon les avocats du cabinets Gide, pour toutes ces différentes manières d'entreprendre en Chine, il existe des contraintes imposés par les autorités pour limiter la liberté des entrepreneurs, notamment des contraintes liées au secteur d'activité, aux levées de fonds, à l'objet social, au capital au démarrage, au quota d'expatriés à embaucher pour promouvoir la main d'œuvre chinoise, etc. Les autorités chinoises ont aussi la caractéristique de subdiviser en différents types d'autorités gouvernant une même zone avec ou sans hiérarchie entre elles, ce qui rend encore plus compliquée l'activité d'entrepreneuriat en Chine pour les étrangers. Le gouvernement est aussi un grand soutien de l'innovation chinoise notamment dans le domaine des sciences et technologies, il investit dans de nombreux projets ou entreprises grâce à des fonds d'investissement publics comme le Pudong Science and Technology Investment & Co, il subventionne des incubateurs de start-ups comme le D-Park, il offre des réductions de taxe pour encourager la R&D en offrant des « super déductions » et va même jusqu'à créer des villes entières dédiés à la technologie comme l'iPark de Wuxi. Cette implication du gouvernement qui est louable pour l'innovation est aussi une manière d'encadrer le progrès et de promouvoir l'entrepreneuriat chinois. Nous avons aussi pu rencontrer des « returnees » des États-Unis ou le Royaume-Uni comme Brian Xin de StarryMedia ou les CEO de Windawn et Wisen, la Chine encourage le retour des « returnees », qui eux mêmes sont tentés de revenir par chauvinisme mais aussi et surtout par intérêt économique.

Le protectionnisme chinois ne se ressent pas seulement de la part du gouvernement, mais des entreprises chinoises aussi, une entreprise comme Huawei, par exemple, devenue leader mondial parmi les équipementiers de télécommunications qui a un énorme besoin d'ordinateurs se tourne vers Lenovo, une entreprise chinoise, en priorité pour s'approvisionner en PCs. La visite de StarryMedia a confirmé que la Chine bannissait des services comme Youtube ou Facebook pour pouvoir commercialiser les équivalents chinois de ces services comme Youku, Baidu, WeChat ou QQ profitant d'un énorme marché local du à sa très grande population.

La Chine s'offre donc comme un pays où la politique d'ouverture économique cohabite avec le protectionnisme, cette politique d'open access chinois n'est pas un modèle américain libéral axé sur l'individu, comme le dit le CEO d'une entreprise innovante «Le système {éducatif} chinois crée des robots», mais apparaît comme un composante collective où l'État est le moteur premier du développement. Quelle est donc la particularité du modèle chinois pour le progrès économique ? Le secret de la Chine est-il la conciliation entre libéralisme et protectionnisme ? Comment évoluera cette position dans le futur ?

# Annexe : programme des entretiens



## Study Trip of Mines ParisTech : Entrepreneurial innovation in Shanghai 11-18 février 2014

### 11 février 2014

9:30-11:00 Visite et présentation du D-Park

Présentation de Benoit RaoultBretwin/NODALYS : a soft landing solution (conseils aux jeunes PME européennes ; Adresse : 738Changyang Road, district Yangpu (上海市长阳路738号))

11 :30-13 :30 Déjeuner Salabim, 66 Chifeng Road (Chifeng Lu), nearTongjiUniversity 021-65976898

14:00-15:30 Shanghai Technology Innovation Center (Incubateur)

Accueilli par SONG Yang, vice-directeur - Présence de l'interprète ParisTech

Adresse : 100, Qinzhou Road, district Xuhui, Shanghai (钦州路100号)

Contact : Mme WU Jie64515526 , 139 1805 2529

16:00-17:00 Parc technologique IT de Huigu (Withub, Université Jiaotong, campus Xuhui)

Présence de l'interprète ParisTech

Adresse : 333, Hongqiao Road, croisement Yishan Road, district Xuhui, Shanghai (虹桥路333号, 近宜山路)

Conatct : Mme YU Jingying 139 1712 3993

### 12 février 2014 (Wuxi)

8h Départ pour Wuxi

10:00 Sortie de l'autoroute à l'aéroport Shuofang(Wuxi), accueil de la délégation française

10:20-11:20 Visite au Centre de recherche pour l'Internet des Objets (Académie des sciences de Chine), échanges avec les responsables

11:30-11:50 Parc national de logiciel à Wuxi : échange avec les responsables

12 : 00-13:15 Déjeuner, WaipoRenjia (dans Parc de logiciel)

13:30-14:20 Visite à l'Entreprise S&T Windawn, discussion avec le responsable d'entreprise et le responsable du Bureau d'électronique de Commission d'économie et informatisation de la municipalité de Wuxi

14:40-15:30 Visite à l'Entreprise S&T Wison Innovation, échange avec le responsable d'entreprise

15:45 Autoroute vers Shanghai

Contact : CHEN Yangwen, Vice-directeur du Département des relations internationales du Bureau S&T de Wuxi13861707476

SHEN Xiaowen, Bureau S&T de Wuxi18921139177

### 13 février 2014

8 :00-10:00 Club R&D : « *Comment les autorités chinoises récompensent et valorisent l'innovation technique ?* » (Lowendal Masai) + Intervenant des Mines ParisTech- IFCIM

Adresse : Salle A 101, IFCIM, TongjiUniversity

10 :30 -12 :00 UGGC Cabinet d'avocat

Adresse : Salle A 101, IFCIM, TongjiUniversity - Tel 62490302

12:30-14 :00 Déjeuner

15 :00-16:30 Huawei

Accueilli par Vice-Président de Huawei M. GUO Tianmin et Directeur des relations internationales du Centre R&D de Shanghai M. LI Peng

Adresse : 浦东新区新金桥路2222号 ; N°2222, Jinqiao Road, District Pudong

18:30 Diner -- Vidon & Partners China - 苏浙汇 Jade388 ( environ 300RMB/personne )

Adresse : 288 , West NanjingRoad, 南京西路288号创兴金融中心3楼

Tel 33663777/ 4001081717 - Contact: Antoine ROGEAU 5187 6009

### 14 février 2014

10h00-11h30 Shanghai Pudong Science and TechnologyInvestment CO., LTD.(上海浦东科技投资有限公司. Accueilli par le P. D.G. et les directeurs d'opération

Adresse :Bâtiment 13, Lane 439 Chunxiao Road, district Pudong(浦东春晓路439弄13号楼)

Contact : M.YUE Hao, 50276392, 18616221274

12h00-13h30 Dejeuner, restaurant recommandé par l'entreprise (Centre Kerry Pudong)

14 :00 - 15 : 30 StarryMediawww.starrymedia.com

浦东金科路2966号南楼418室 ; Room418 , Building south, 2966 Jinke Road, Pudong District

Contact Person : Brian Xin

Tel : +86-21-61052010

Mob: +86 13761746268

15-16 février 2014 : Week-end

### **17 février 2014**

10h-12h Shanghai Intellectual Property Administration

Contact : Mme Wang 13818178259

13h30-16h Shanghai Advanced Research Institute

Adresse : 99 Haike Road, Parc technologique Zhangjiang, Shanghai (张江高科技园区海科路99号)

Contact : M. LIU Jianzhou 021-20325072, 13774283518

17h-18h30 Gide, cabinet d'avocats

Adresse : Suite 2008, Shui On Plaza, 333 Huai Hai Zhong Road 淮海中路333号瑞安广场2008

19h Diner avec ZHU Siwei et GAO Xiang de TasteSpirit

Adresse: Tang Dynasty, en face de Tongji University

### **18 février 2014**

9 :30 Winddle

4F,285 West Jianguo Rd,Xuhui District, au croisement de Jianguo xi lu et Xiangyang nan lu.

Contact person : Alexandre Godvin ; Tel : 021 6416 7399/186 1630 3532

14 :30 Virtuos Games : Contact: Gille Langourieux 52583300

Musée d'urbanisme



Photo finale : Sébatien Pautet  
Photo de couverture : María Fayos Herrera